



1- FIN DE LA SESSION D'AUTOMNE – Non, pas déjà ! Que le temps passe vite en bonne compagnie puisque nous terminons la session d'automne bientôt, soit le **mercredi 18 décembre**. Le dernier samedi sera donc celui du 14 décembre.

2- RÉINSCRIPTION – Vous trouverez ci-joint un petit coupon que l'on vous demande de remplir et de nous retourner aujourd'hui même (si vous en connaissez les réponses) ou encore la semaine prochaine. Afin de préparer votre contrat à l'avance, nous avons besoin de savoir si votre enfant revient au cours de danse en janvier et s'il désire participer au spectacle de fin d'année. En effet, nous commençons dès maintenant la mise en œuvre de notre nouveau ballet théâtral et avons besoin de ces renseignements le plus tôt possible, à la fois pour la distribution des rôles, la création des costumes et l'apprentissage des notions à travailler. Ci-bas d'autres informations.

3- SESSIONS D'HIVER ET DE PRINTEMPS – La session d'hiver est de 9 semaines, soit du vendredi 10 janvier au mercredi 12 mars 2014. Le premier samedi de cours après Noël est donc le **samedi 11 janvier 2014**. La session d'hiver est immédiatement suivie de la session de printemps qui ira du vendredi 14 mars au mercredi 11 juin 2014. Il n'y AUCUN ARRÊT de janvier à juin. Pour les élèves des groupes Jeunesse et Relève en danse classique, la session d'hiver inclut le stage annuel avec M. Jacques Marsa, professeur formé à l'Opéra de Paris. L'horaire des cours reste le même jusqu'à la fin de l'année.

4- FRAIS DE PARTICIPATION AU SPECTACLE – Les frais de participation au spectacle s'élèvent cette année à **75 \$ par participant**. Bien que nombreuses sont les heures de bénévolat que j'y mets, les coûts de production montent vite et sont incontournables quand il s'agit de se produire sur scène et de créer quelque chose de qualité. Nous essayerons de diminuer les frais pour les élèves qui dansent dans plus d'une chorégraphie, mais le montant des 2^e et 3^e costumes n'a pas encore été fixé. Une réduction est également offerte aux autres membres d'une même famille. À noter que les frais de participation doivent être payés avant la fin de la session d'hiver, après quoi, la somme sera plus élevée.

5- STAGE DE DANSE CLASSIQUE – Pour une 5^e année consécutive, notre référence de l'Opéra de Paris, Monsieur Jacques Marsa, passera chez nous pour un stage en danse classique les **7 et 8 mars prochains**. L'horaire sera organisé afin de permettre à tous les groupes Jeunesse (maillot bleu royal) et Relève (maillot noir), incluant les groupes d'examen (<BTM Petit-Rat> et <BTM Quadrille>) de bénéficier de l'enseignement d'un maître. Trois niveaux seront formés.

6- MENTION D'ASSIDUITÉ – Comme le veut la tradition chez nous, avant de partir pour la période des Fêtes, je remettrai une mention d'assiduité aux élèves qui n'ont manqué aucune des **14 leçons** de la session d'automne. Je tiens personnellement à les féliciter pour le bel exemple qu'ils donnent à toute l'école.

7- PAS DE PHOTOS S.V.P. – Je vous rappelle qu'il est interdit de photographier ou de filmer à l'intérieur de nos lieux. Seules les personnes mandatées se prévalent de ce droit et le font pour des fins spécifiques et contrôlées. Nous vous demandons de vous référer au paragraphe #9 'Photos et Vidéos' dans le <Pas-Pied de la Rentrée> que vous avez tous reçu en début d'année. Mais, l'avez-vous lu ? Hi,hi..

8- VESTIAIRE DES DAMES – Attention, le vestiaire des dames est un lieu privé pour se changer de vêtements ou pour aider un enfant à le faire. Ce n'est pas un endroit d'attente ni une place pour converser au téléphone. De plus, si vous êtes un homme et que votre fille est trop petite pour s'habiller toute seule (3-4 ans), passez à la Réception pour spécifier que vous allez entrer dans le vestiaire afin de l'aider. Ainsi, nous veillerons à ce qu'il n'y ait pas d'élèves plus âgées que cela pourrait gêner.

À vous tous : Merci d'être là !